



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**C.C.N.T – 51 :**

### **3 ORGANISATIONS SYNDICALES EXIGENT UNE COMMISSION MIXTE PARITAIRE**

Les Organisations Syndicales – C.F.T.C. – C.G.T. – F.O. – se sont réunies le 25 juin 2013.

Elles constatent que malgré leurs relances au Ministère du Travail, leur demande de Commission Mixte Paritaire dans le cadre de la négociation de la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 (F.E.H.A.P.) n'a toujours pas reçu de réponse.

Face à cette situation inacceptable, voire illégale, qui dure depuis janvier 2013, elles exigent une réponse dans les délais les plus brefs ; faute de quoi, elles envisagent de saisir les juridictions compétentes afin de faire respecter leurs droits.

Fait à paris, le 25 juin 2013

Contact :

C.G.T.	Anne TAQUET	06.70.76.92.19
C.F.T.C.	Michel ROLLO	06.50.04.06.56
F.O.	Catherine ROCHARD	06.81.33.99.89
F.O.	Pascal CORBEX	06.61.12.85.20